ÉCOLE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE

Foire aux questions – Admission

Information générale

Nous n'habitons pas sur le territoire du Centre de services scolaire des Patriotes, mais planifions y déménager bientôt. Pouvons-nous soumettre la candidature de notre enfant ?

Oui. Toutefois, nous priorisons les élèves qui habitent sur le territoire du Centre de services scolaire des Patriotes. Si des places se libèrent, elles pourront être comblées par les élèves qui résident à l'extérieur du territoire.

À combien s'élèvent les frais scolaires lors de la rentrée ?

Selon l'option choisie par votre enfant, les frais scolaires se situent entre 600 $ et 700 $, incluant le montant de 183 $ pour le transport scolaire.

Notre enfant est en garde partagée, pourrons-nous bénéficier du transport aux deux adresses ?

Veuillez consulter le lien suivant Transport scolaire CSSP.

Est-ce que le transport scolaire est offert même si notre domicile est éloigné de votre école ?

Le service de transport scolaire est offert uniquement aux élèves qui résident sur le territoire du Centre de services scolaire des Patriotes. Peu importe le lieu de résidence sur le territoire du CSSP, le transport scolaire est assuré à la résidence principale de l'élève.

Quel est l'horaire des cours ?

Les élèves sont en classe dès 9 h 35 et terminent à 16 h 10. Ils ont quatre périodes de cours de 75 minutes, chaque jour. La grille des matières est répartie sur neuf jours ouvrables. La période du dîner est également de 75 minutes.

Est-ce que vos élèves portent un uniforme ?

Nos élèves ne portent pas d'uniforme. Comme dans la plupart des établissements scolaires, nous avons des règles concernant la tenue vestimentaire.

Admission en 1re secondaire

Comment procéder pour faire une demande d'admission à un programme pédagogique particulier (PEI)?

Les demandes d'admission doivent être effectuées via la plateforme Web Inscris-toi. Les demandes se feront du 2 au 15 novembre 2026. Toutes les demandes seront ensuite traitées et ce, peu importe la date à laquelle elles ont été reçues à l'intérieur de la période d'inscription. Les réponses seront envoyées le 27 novembre 2026.

Est-ce que je recevrai une confirmation de la demande d'admission ?

Oui. Chaque demande d'admission est confirmée par courriel. Veuillez vérifier dans votre boîte de courrier indésirable.

Comment s'effectue la sélection des élèves ?

Conformément à la nouvelle règle des écoles PEI du CSSP, la sélection de nos 252 élèves s'effectue à partir des résultats au bulletin final de la 5e année du primaire. Nous prenons les meilleurs résultats en ordre décroissant. Nous priorisons les élèves qui habitent sur le territoire du Centre de services scolaire des Patriotes.

Nous avons remarqué que trois écoles du CSSP offrent le programme d'éducation internationale (École d'éducation internationale, École secondaire De Mortagne et École secondaire Ozias-Leduc). Pouvons-nous inscrire notre enfant à plus d'une école ?

Oui, il est possible d'inscrire votre enfant dans plusieurs écoles. Cependant, la priorité sera accordée à l'école choisie en premier.

À quel moment recevons-nous les résultats de la sélection ?

Les réponses sont acheminées par courriel à la fin du mois d'octobre. La date de l'envoi sera inscrite sur la plateforme Inscris-Toi lors. Il est inutile de communiquer avec nous afin de connaître les réponses avant cette date. Veuillez vérifier dans votre boîte de courrier indésirable.

Si mon enfant est accepté à l'une des deux autres écoles offrant le programme d'éducation internationale (à Ozias-Leduc ou De Mortagne) pourra-t-il transférer à votre école pour la 2e secondaire?

Le transfert de dossier n'est pas possible. Si un élève désire fréquenter notre établissement pour la 2e secondaire, il devra soumettre sa candidature à la mi-mars. Le nombre de places disponibles peut varier d'une année à l'autre. Référez-vous à la section ci-dessous.

Admission en 2e, 3e, 4e ou 5e secondaire

Mon enfant a déjà commencé ses études secondaires. Peut-il être admis dans votre école ?

Chaque année, nous admettons des élèves de 2e, 3e, 4e et 5e secondaire dans les niveaux où il y a des places disponibles. Il y a habituellement un minimum de 9 places en 2e secondaire puisque le nombre d'élèves passe de 28 élèves en 1re secondaire à 29 élèves en 2e secondaire par groupe.

À quel moment puis-je faire une demande d'admission ?

À partir de la mi-mars et pour une durée de trois semaines. Les modalités d'inscription sont indiquées sur notre site web eei.cssp.qc.ca après la semaine de relâche.

Comment se fait la sélection des élèves ?

Nous sélectionnons les élèves ayant les meilleurs résultats en ordre décroissant. La sélection est basée sur l'ensemble du dossier scolaire de l'élève ainsi que sur la lettre de motivation.

Quels sont les critères d'admission ?

Certains critères doivent être respectés pour faire une demande d'admission. L'élève doit :

- Être en voie de réussir l'année scolaire en cours ;
- Démontrer sa motivation à fréquenter notre établissement et à vivre le programme d'éducation intermédiaire (PEI) en écrivant une lettre de motivation manuscrite en français d'environ 200 mots.

2e secondaire
Aucun prérequis

3e secondaire
Réussir un cours en espagnol (141 304). Dans le cas d'un élève qui n'aurait pas fait ce cours, il pourrait être admis conditionnellement. Consultez les critères d'admission relatif à l'espagnol.

4e secondaire
Réussir un cours en espagnol (141 404). Dans le cas d'un élève qui n'aurait pas fait ce cours, il pourrait être admis conditionnellement. Consultez les critères d'admission relatifs à l'espagnol.

5e secondaire
Obligatoire : être en voie de réussir la 4e secondaire d'un programme d'éducation intermédiaire (PEI) du Baccalauréat International (IB) et de la Société des établissements du baccalauréat international du Québec (SÉBIQ).

Pour toute question concernant les admissions, veuillez écrire à admission.eei@cssp.gouv.qc.ca ou téléphoner au 450 467-4222 au poste 5034 entre 8 h 30 et 12 h puis de 13 h et 16 h 30 pour rejoindre notre secrétaire d'école.